

**ARRETE DU MAIRE
NUMERO 2023-343**

Le Maire de Tinquex,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2211.1 et L2213.1,

Vu la demande présentée par la société SAS SN STPE concernant des travaux de réfection de chaussée, reprise des bordures et pose de caniveaux sur la rue Aristide Boucicaud pour le compte de PLURIAL NOVILIA à Tinquex,

Considérant qu'il y a lieu, pour permettre le bon déroulement des travaux, de réglementer temporairement la circulation et le stationnement dans ce secteur à Tinquex,

ARRETE

ARTICLE 1 : Du 27 novembre 2023 jusqu'au 8 décembre 2023 de 8h00 à 17h00, la société SAS SN STPE réalisera des travaux de réfection de chaussée, reprise des bordures et pose de caniveaux sur la rue Aristide Boucicaud pour le compte de PLURIAL NOVILIA à Tinquex. La chaussée sera rétrécie et la circulation alternée manuellement. La vitesse dans ce secteur sera limitée à 30 km/h. Le cheminement des piétons sera dévié et leur sécurité devra être assurée. L'accessibilité des secours et des services est maintenue.

ARTICLE 2 : Cette réglementation sera matérialisée, conformément aux arrêtés interministériels, par des panneaux réglementaires qui seront implantés aux endroits susvisés.

ARTICLE 3 : La société SAS SN STPE sera responsable, de jour comme de nuit, de la pose et du maintien en bon état de la signalisation.

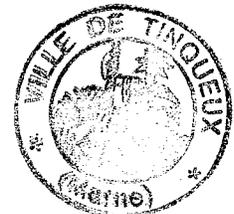
ARTICLE 4 : Toutes infractions au présent arrêté seront constatées au moyen de procès-verbaux dressés par tout agent de l'autorité ayant qualité à cet effet et réprimées conformément aux lois et règlements en vigueur. Notamment tout véhicule constaté en stationnement irrégulier, abusif, gênant ou dangereux sur voie publique, pourra être mis en fourrière.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

Monsieur le Commissaire Central de Police de Reims,
Monsieur le Commandant des Sapeurs Pompiers de Reims,
Messieurs les Agents de la Police Municipale,
L'entreprise SUEZ pour le ramassage des déchets ménagers,
La société SAS SN STPE

Fait à Tinquex le 16 novembre 2023.

Le Maire,



Jean-Pierre FORTUNÉ